

PROJET EDUCATIF DU COLLEGE EPISCOPAL DE ZILLISHEIM

(mars 1998 – relecture en 2005)

LES INTENTIONS PHILOSOPHIQUES

Le Collège Épiscopal et Séminaire Diocésain de Zillisheim est un établissement scolaire catholique qui cherche à exprimer son caractère propre.

C'est un lieu d'éducation et un lieu d'instruction où se transmettent les valeurs, les savoirs et les savoir-faire.

Son ambition est de mener chaque élève à l'épanouissement humain, intellectuel et spirituel.

Les valeurs auxquelles il se rattache sont celles d'un humanisme universel puisant ses références dans l'Évangile.

Son projet éducatif doit amener ses acteurs à reconnaître l'autre et à l'accepter dans sa différence, quelle qu'elle soit, de race ou d'opinion. Chacun mérite, en effet, le respect, l'absence de préjugé, de même que la garantie de la sécurité.

Les ouvrant aux autres et au monde il doit contribuer à l'épanouissement de chacun par :

- La connaissance de soi pour mieux se maîtriser, voire se dépasser,
- L'authenticité et l'harmonie avec soi-même et l'accession à l'autonomie,
- L'acceptation d'un questionnement de soi,
- L'acquisition du sens de l'effort, de la rigueur, de la compétence,
- Le développement des capacités créatives,
- L'accès à une forme de spiritualité qui intègre l'amour de Dieu, de l'homme et de la nature.

LES OBJECTIFS

- I - Favoriser les relations au sein de la Communauté Educative.
- II - Ouvrir le Collège sur le monde.
- III - Favoriser l'épanouissement des potentialités et ainsi offrir à chacun toutes ses chances.
- IV - Développer le sens de la responsabilité pour accéder à l'autonomie.
- V - Donner un sens à la vie.
- VI - Proposer un environnement accueillant.
- VII - Encourager l'innovation pédagogique.
- VIII - Eveiller à la Foi et à la vie spirituelle, accompagner les vocations.

LES MOYENS QU'IL S'AGIT DE METTRE EN OEUVRE

I - FAVORISER ET PRIVILEGIER LES RELATIONS EN PROPOSANT UNE COMMUNAUTE FRATERNELLE

1. A l'intérieur de la classe

• En privilégiant le dialogue entre les élèves :

- travail en groupe - activités organisées par les élèves - sorties - activités d'expression (théâtre, cinéma...)

- sensibilisation à l'écoute - disposition différente des tables dans les classes - mise à disposition de salles de réunions, d'espaces aménagés.

• En établissant une relation individuelle entre le professeur et l'élève.

• En favorisant les relations entre professeurs et parents, des relations basées sur la confiance et sur la délégation d'autorité.

2. A l'intérieur de chaque division :

• En favorisant les animations qui donnent vie au Collège : fêtes, tournois sportifs, sorties, conférences.

• En proposant des lieux de réunions culturelles : musique, vidéo, etc. (avec des responsables dans chaque division)

• En développant des journées à thème faisant appel à des intervenants extérieurs

sur des sujets variés : santé (drogues, SIDA ...), sécurité routière, protection de la nature, etc.

3. Entre les deux (trois) cycles :

• En favorisant l'entraide des grands envers les petits au niveau scolaire ou d'une animation sportive ou culturelle.

• En proposant des animations communes.

4. Entre les professeurs

• En proposant et en stimulant une réelle coordination à l'intérieur des différentes matières, conduisant à une meilleure harmonisation des contenus et des méthodes pédagogiques mises en œuvre.

• En favorisant l'interdisciplinarité.

• En proposant des activités communes :

- kermesse - marché aux puces. -

- Sujets de réflexion.

- Conférences - débats.

- Spectacle - sorties - soirées - ciné-club

• En proposant des lieux de réunions adaptés et des "moments" privilégiés.

• En améliorant l'accueil des nouveaux professeurs.

5. Avec l'administration et le personnel de service.

• En développant le dialogue et l'information.

• En étant plus disponible.

• En développant respect et cordialité envers les personnes.

• En respectant et en promouvant le respect et la propreté des lieux.

6. Avec toute la communauté éducative : fêtes - spectacles - sorties.

• En instaurant une fête de fin d'année réunissant parents, professeurs, élèves, permettant de financer voyages et projets, permettant aussi de « ressouder » les équipes.

• En développant des expositions

• En donnant vie au projet du "Canal du Moulin"

• En mettant en relief les atouts et les spécificités du Collège

II - OUVRIR LE COLLEGE SUR LE MONDE ENVIRONNANT POUR APPRENDRE A VIVRE DANS UN MONDE PLURALISTE ET ACCEDER A LA CULTURE

1. En s'ouvrant sur le monde sans restriction

- En ne limitant pas les voyages à quelques pays et en prévoyant des solutions pour élèves en difficultés financières.
- En acceptant de s'investir dans un projet et en sachant donner de son temps.

2. En étant en relation avec l'animation culturelle environnante : théâtre, conférences, concerts...

- En développant et soutenant dans la durée :
 - Les activités artistiques et culturelles, tout en recherchant des solutions aux problèmes d'horaires et d'encadrement.
 - Les actions de type Filature.
- En valorisant les personnes engagées :
 - Par des moyens matériels et une souplesse administrative.
 - En considérant les matières culturelles comme matières à part entière.

3. En développant la réflexion sur les problèmes de notre temps grâce à l'utilisation des nouvelles technologies et de la presse.

- En développant les équipements et les salles spécialisées de type multi-média. (CD-ROM, accès à INTERNET, etc.)
- en disposant de journaux variés et en facilitant l'accès au CDI

4. En visitant le milieu environnant.

- En développant les actions pluri-disciplinaires sur site, notre milieu environnant s'y prêtant bien.

5. En étudiant des situations concrètes

- En favorisant l'ouverture sur le monde du travail :
 - journées carrières / Forum orientation à maintenir et promouvoir.

- intervention de personnes extérieures au Collège.

- généralisation des stages en entreprise (3ème).

- En formant les personnels, enseignants ou non, aux problèmes de société :
 - toxicomanie, violence, suicide, pédophilie.
 - responsabilité, lois et règlements, marge de manœuvre de l'établissement.

6. En travaillant en relation avec d'autres établissements.

- En développant la communication interétablissements. (formation – débouchés - structures...)
- En développant les réseaux d'établissement pour faire face aux diversités des formations, pour s'appuyer sur les potentialités de chacun.
- En favorisant les jumelages et les échanges linguistiques.

III - DEVELOPPER LES POTENTIALITES DE CHACUN - OFFRIR A CHACUN TOUTES SES CHANCES

1. En limitant ou en adaptant les effectifs des classes

- Afin de faciliter les déplacements dans les salles, être plus proche du travail des élèves (individualisation du travail) et afin de faciliter l'apprentissage des langues.
- Afin de favoriser des dédoublements, les groupes dans les disciplines scientifiques et les langues vivantes
- En « revoyant » la dotation horaire et sa répartition en langues vivantes pour limiter fortement les effectifs et favoriser ainsi l'expression orale, voire gestuelle.

2. En proposant un cours attractif pour que l'élève soit motivé.

- En disposant d'outils, rétroprojecteur, matériel de dessin géométrique, ordinateurs, ..., en nombre suffisant.
- En disposant plus facilement de l'équipement théâtre.
- En valorisant ce qui est su :
 - En donnant le goût et l'enthousiasme d'apprendre.
 - En rendant dynamique la vie de classe.

3. En proposant un enseignement adapté

- Permettant d'amener l'élève au maximum de ses capacités

- Prenant en compte les élèves en difficulté (5ème - 4ème à effectifs allégés, 4ème AS, 3ème à option lourde découverte professionnelle...).
- En décloisonnant les disciplines et les classes.

4. En favorisant l'expression orale, écrite et gestuelle

5. En valorisant l'élève

- En l'aidant à passer d'un projet imposé à un projet personnel.
- En le rendant acteur de son enseignement, de la vie du Collège.
- En favorisant le travail en groupe pendant les études et permanences.
- En évaluant le travail sans juger la personne :
 - en formulant des remarques constructives.
 - en reconnaissant les efforts dans le comportement (espace réservé dans le carnet de correspondance).
- En permettant sa présence aux réunions de parents et en conseil de classe.

6. En agissant sur les rythmes scolaires pour les adapter au rythme des élèves

- En équilibrant les emplois du temps (disciplines / classes) ; en équilibrant et en modulant le travail à la maison.
- En répartissant harmonieusement le travail et les devoirs par une meilleure concertation.

- En évitant les cours entre 12 h et 13 h 45 en Lycée.

7. En visant le meilleur niveau d'instruction possible

- En valorisant les savoir-faire.
- En donnant « du goût à ».
- En harmonisant les exigences entre collègues (fonctionnement par objectif).
- En permettant aux bons élèves de s'épanouir et d'aller plus loin par des modules et des séquences adaptés.

8. En proposant des options et des projets variés qui ne soient pas des filières.

9. En utilisant le CDI et en créant des salles spécialisées.

- (labo de langues, de montage de film, salles multimédia, etc.)

10. En valorisant les professeurs.

- En encourageant les initiatives, les projets.
- En favorisant l'autonomie des professeurs principaux.

11. En encourageant le corps professoral à se former.

C'est indispensable, mais Il convient :

- de cerner les besoins et de mûrir les projets.
- de construire un plan de formation.

12. En favorisant le projet personnel de l'élève

- En prenant l'élève dans sa globalité.
- En créant une véritable éducation à l'orientation.
- En proposant des lieux d'expression et d'écoute.
- En développant la citoyenneté.

IV - DEVELOPPER LE SENS DE LA RESPONSABILITE POUR ACCEDER A L'AUTONOMIE

Pistes à suivre, à développer, à reformuler :

1. Savoir se prendre en charge :

- En favorisant le travail personnel et le travail en groupe.
- En créant un libre accès au CDI pour le Lycée.
- En favorisant l'autodiscipline, notamment au Lycée.

Nb. : Silence n'est pas autonomie.

2. Ecouter, prendre en compte le besoin des élèves

- En développant le sens de l'écoute.
- En encourageant (en cas d'absence) le système des doublures.
- En valorisant le rôle des délégués de classe.
- En désignant des représentants des élèves au Conseil de Gestion.

3. Projeter l'élève dans son avenir (viser plus loin que l'année prochaine)

- En favorisant l'accès à l'information.
- En parlant du devenir des élèves après leur sortie du Collège.
- En invitant les anciens à passer dans les classes.

4. Développer le sens du respect des personnes et des biens.

V. - FORMER LA PERSONNALITE EN DONNANT UN SENS A LA VIE

Pistes à suivre, à développer, à reformuler :

1. Définir ce qu'est le sens (réussir dans sa vie n'est pas réussir sa vie)

- Prendre une direction. (projet - filière)
- Donner une signification. (valeurs)

2. Associer, valoriser les partenaires de la communauté éducative

- En développant le rôle des professeurs principaux, des élèves délégués.
- En responsabilisant les parents (évitant aussi diverses contestations comme les sanctions...).
- En encourageant les initiatives suscitant des "vocations". (théâtre, sport, musique, journaux de classe, etc.)

3. Développer les savoir-faire, les savoir-être et tendre vers l'unité savoir-faire, savoir-être, savoir-dire.

4. Développer le sens du gratuit et le plaisir d'apprendre.

5. Favoriser les initiatives développant le sentiment d'appartenance au Collège tout en refusant de s'intégrer dans un « moule ».

6. Développer, soutenir, s'intéresser aux activités d'aumônerie.

- En créant un conseil pastoral d'établissement.
- En favorisant les animations pastorales (célébrations, conférences, sorties, etc.).

7. Créer des lieux de rencontre et d'échange, former les adultes et les jeunes à l'écoute.

8. Eduquer à la citoyenneté.

- En aidant la personnalité à se développer dans le respect du groupe.
- En favorisant le civisme dans la vie quotidienne sans discours moralisateur.
- En sensibilisant les élèves aux problèmes de la pauvreté, de l'intolérance, en coordination avec les activités et les associations caritatives.
- En développant le respect de la différence.
- En recherchant à être en cohérence entre ce qu'on dit et ce qu'on fait.

VI - PROPOSER UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT (AMELIORER LE CADRE DE VIE)

1. En le rendant plus agréable

- En poursuivant la rénovation des salles. (Mobilier - couleurs etc.)
- En aménageant le parvis devant le Collège. (bancs, bacs à fleurs...)

2. En le rendant plus fonctionnel

- Pourquoi pas une salle par matière sous la responsabilité d'un professeur ?
- En régulant les accès au Collège, la circulation des véhicules, etc.

- En améliorant l'accueil des élèves par une fourniture des casiers limitant les surcharges des cartables...

VII. - ENCOURAGER LA REFLEXION ET L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Pistes à suivre, à développer, à reformuler :

1. Favoriser les classes à projets donnant une place, un rôle à chacun, mais sans créer de filière.

2. Repenser le fonctionnement des conseils de classe, les dynamiser.

3. Généraliser les heures « professeur principal » (H1).

4. Réfléchir sérieusement sur l'évaluation des élèves,

les différentes formes d'évaluation, les notes, les remarques, la fréquence des contrôles, etc.

5. Repenser les espaces et les modes d'enseignement.

6. Favoriser la liaison Collège – Lycée.

Dans ce sens, il serait bon que les professeurs de 3ème enseignent aussi au Lycée.

7. Donner à l'interdisciplinarité un rôle incontournable :

- En favorisant et stimulant les échanges entre enseignants d'une même classe.
- En partageant les nouveautés, les expériences, les acquis des stages

- En maîtrisant les programmes dans sa discipline, en connaissant ceux des autres matières.

- En travaillant des thèmes communs

Afin :

- De favoriser les projets et travailler en équipe.
- De ne pas se cantonner dans sa discipline, dans sa classe, dans son cycle.
- De pouvoir permuter avec un collègue suivant les parties d'un programme.

8. Développer les stages en entreprises (élèves et professeurs).

9. Améliorer le fonctionnement général du Collège :

- En revisitant et toilettant les Règlements intérieurs par
 - la rédaction d'un règlement commun à tous les élèves des trois divisions.
 - la rédaction d'un règlement intérieur propre à tous les Personnels.
 - la reprise du carnet de correspondance

- En améliorant efficacement la diffusion de l'information.

Généraliser une feuille de liaison commune à tout l'établissement traitant des problèmes administratifs, de la vie des divisions, projets en cours, problèmes avec des élèves, etc.

- En développant l'accès au C.D.I
 - imaginer un passeport CDI pour les élèves.
 - harmoniser, développer les relations, créer une dynamique CDI-PROFS.
 - développer les capacités d'accueil en ne limitant pas les effectifs.

VIII - EVEILLER A LA FOI ET A LA VIE SPIRITUELLE, ACCOMPAGNER LES VOCATIONS

Dans le respect des consciences et des convictions religieuses, le Collège épiscopal de Zillisheim ambitionne :

- D'asseoir une bonne culture religieuse sans pour autant la dissocier d'une proposition de foi.
- De développer une bonne connaissance des autres religions.
- De développer un enseignement religieux favorisant l'adhésion à la foi chrétienne en s'appuyant sur des temps et des lieux favorables à la réflexion, au partage et à la célébration.

L'enseignement religieux obligatoire au Collège Episcopal repose sur des axes ou des animations particulières pour rythmer le temps et permettre de célébrer à la rencontre de Dieu avec son peuple.

A l'Ecole :

Une heure de catéchèse assurée par le professeur ainsi qu'une heure de célébration avec l'aumônier (chants, liturgie de la Parole, initiation à l'Eucharistie, messe).

Au Collège :

- En sixième : L'histoire et la vocation de l'établissement. L'Alliance de Dieu avec les hommes, Abraham, Moïse, David et les prophètes dans l'Ancien Testament.
- En cinquième : les prophètes, le nouveau testament, le Christ, son message et sa vie dans le Nouveau Testament, la vierge Marie.
- En quatrième : Panorama des différentes religions, l'histoire de l'humanité selon la Bible, Jésus a-t-il vraiment existé ? L'année liturgique, les sept sacrements, les péchés capitaux, le racisme, l'occultisme, la drogue, la vie affective (deux heures par classe pour l'éducation affective et sexuelle).

- En troisième : Jésus vrai Dieu et vrai homme, réincarnation ou résurrection ? , les sectes, les péchés capitaux (suite), le respect de la vie (avortement, sida), la non-violence, découvrir une église.

Au Lycée :

- En seconde : les trois religions monothéistes(symboles, édifices, calendriers, fêtes et rites, fondateurs, pèlerinages, etc.)
- En première : les grandes questions de la vie (vie affective et sexuelle, projet de vie, mort, euthanasie, avortement, bioéthique, etc.)
- En terminale : le questionnement philosophique et les autres grands courants spirituels et religieux (bouddhisme, hindouisme, new age, ...)

